L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No 73. NOUVELLE-ORLEANS, JEUDI MATIN, 26 MAI 1881. 54me Année.

Dufour, Bonnet & Co.,
Propriétaires-Editeurs.

NOUVELLE-ORLEANS.
JEUDI 26 MAI 1881.

Entered at the Post office at New Orleans, La as Second Class Matter.

Inconvénients de localité.

On discute souvent sur la question de savoir quelles sont les ameliorations qui prennent le plus et qui devraient être exécutées premières. A ce propos, on dénot une grande diversité d'opinions, et ce que les uns veulent est justement ce que les autres ne veulent pas. Chacun demande naturellement ce qui convient à son intérêt plutôt qu'à l'intérêt général; mais il est un point sur lequel on discuterait moins si l'on consultait les piétons, obligés de se rendre en certaines endroits à de certaines heures et qui cependant sont forcés de rester chez eux parce que les eaux pluviales inondent les rues et les ville n'aura pas d'argent pour le réfaire. On peut en être sûr, et alors il faudra débiaiser le conseil des médecins en décritus qui l'obstrueront; il faudra le redouiller de nouveau et le combler de terre ce qu'on eût dû faire depuis longtemps pour en finir.

Toujours est-il qu'en ce moment les dépenses de la municipalité doivent être faibles. La municipalité n'a pas de terrassements à exécuter; elle ne perce pas de rues, elle n'en pave pas, et beaucoup de gens disent qu'elle n'en nettoye pas; elle n'a pas à s'occuper des canaux d'assainissement ou d'écoulement; elle n'a non plus aucune dépense à faire pour l'embellissement des places publiques, soin dont quelques citoyens ont bien voulu se charger; elle ne plante pas d'arbres et n'entretient pas même les allées qui restent encore; elle se borne à voter des ordonnances pour autoriser les travaux qui doivent se faire et qui se font aux frais de la spontanéité publique. Vraiment, les conditions dans lesquelles se meut notre administration municipale, sont belles, et il nous faudrait aller fort loin pour en trouver une aussi sérieusement favorisée; nous ignorons même si dans le monde il y en a une autre qui, sous ce rapport, soit comparable à la nôtre. Elle pourrait donc en retour, ce nous semble, veiller à l'entretien de nos banquettes, entretien qui ne lui coûterait pas plus que l'embellissement de nos places publiques, le curage des canaux et le lavage des rigoles. C'est bien la moindre grâce qu'elle nous rende ce service pour tous ceux qu'elle reçoit gratuitement de la générosité et de la bonne volonté des citoyens!

Grand concert vendredi soir, au Fort Espagnol où Maurice Dangremont se fera ent ndre. Admission 50 et 25 cents. Billets chez Grunewald.

Lavage et drainage.

Les cylindres et les machines de la nouvelle pompe de l'Association Sanitaire Auxiliaire sont arrivés mercredi matin, par le chemin de fer de Louisville et Nashville, et seront mis en position incessamment dans la nouvelle batisse, sur la Levée, devant la rue Toulouse.

Le pose du tuyau de douze pouces progresse rapidement, étant déjà arrivée au-dessous de la rue Dumaine. Le travail sera achevé jusqu'à la rue d'Enghien vers le 10 juin, et l'eau du fleuve coulera dans les rigoles du Second et du Troisième District vers le 15 juin au plus tard.

Ce n'est pas tout. L'Association s'est aussi mise à l'œuvre pour nettoyer les canaux de desséchement de manière à ce qu'ils soient en état de recevoir les eaux, de les emporter au loin et d'empêcher toute inondation. Le manque de fonds pour accomplir cette tâche d'une manière satisfaisante est la seule difficulté qu'éprouve l'Association pour établir ici un système de lavage et de drainage tel qu'on n'en trouverait pas un meilleur dans aucune autre ville.

Voilà ce que l'association sanitaire a déjà exécuté avec les sommes qu'elle a reçues jusqu'ici, et certes il a fallu qu'elles fussent habilement et économiquement employées pour avoir suffi à tout ce qui a été fait, et ce qui reste suffira pour compléter l'établissement du système de lavage des rigoles avec les eaux du fleuve, mais évidemment il faut que les souscriptions redoublent pour que l'association puisse entreprendre ses travaux d'assainissement, d'écoulement et de desséchement.

Nous engageons les habitants du Second et du Troisième District à faire quelques sacrifices en cette occasion qui les favorise, car c'est pour eux que l'association travaille en ce moment. Il faut encore une somme de $40,000 pour assurer à la Nlle-Orléans un drainage parfait. Cette somme viendra-t-elle? Nous ne voulons pas en douter, mais nous forons remarquer qu'il faudrait qu'elle ne se fît pas attendre.

WASHINGTON.

Voici en quels termes le Herald et la Tribune annoncent la clôture de la session spéciale du Sénat;

Le Herald :

"La clôture de la session spéciale du Sénat sera reçue par le pays entier, sans distinction de parti, avec un sentiment universel de contentement. C'est un terme mis enfin aux compétitions indécentes des pourchasseurs d'emploi; c'est un terme aussi, espérons-le, aux réclamations nombreuses des républicains entre eux. A l'exception d'une seule nomination, le gouvernement a triomphé en tout; si l'administration générale n'est point faite dans des conditions voulues d'honnêteté et de convenance, on saura donc sur qui doit peser la responsabilité."

La Tribune :

"La session du Sénat qui a été clôturée hier laissera de profonds souvenirs. Bien qu'elle ait occupé une besogne de peu d'importance, elle fournira, à quiconque voudra étudier notre histoire, des leçons intéressantes de procédure politique. Ses annales contiendront des avertissements salutaires contre quelques unes des fautes habituellement commises par les hommes de parti et par les factieux politique. Certaines tendances vicieuses ont subi un échec formel. Les majorités ont vu fixer la limite de leurs prérogatives au-delà de laquelle les décisions de leurs caucus deviennent impuissantes. L'influence d'une personnalité arrogante et impérieuse a été mise en vue, à l'étonnement de ceux qui ne la connaissaient pas encore. Mais on a constaté que, trop tendue, cette influence finissait par se briser et tomber dans le scandale et dans le ridicule. Le résultat, comme toute, est conservateur et salutaire."

La Tribune termine la revue des divers travaux de la session extraordinaire du Sénat fédéral en disant qu'il espère bien que la personnalité encombrante qui a donné sa démission, que "cette source de haine, de jalousie et de discorde ne sera plus jamais introduite, par le fait même de son entrée dans le Sénat, dans une assemblée qui a besoin, avant tout, d'être dégagée de pareilles dissonnances possible."

La Tribune n'aime pas M. Conkling. Elle lui dit son fait un peu brutalement.

Un article de la "République Française."

Nous appelons l'attention de nos lecteurs sur l'article suivant publié dans son numéro du 9 mai par la "République Française." Quoiqu'il ne prenne à partie que le gouvernement turc et celui de la Tunisie, en portée va plus loin. C'est un avertissement donné à ceux qui avaient cru pouvoir s'attaquer à la France et prendre vis à vis d'elle une attitude de défi, comptant sur ce désir de paix à tout prix si souvent exprimé et par les journaux français et par la tribune nationale :

Avec leur gravité impassible, les Orientaux savent fort bien, lorsqu'ils le jugent à propos, mêler une note gaie aux événements les plus sérieux. Dans l'affaire de Tunisie, c'est la Sublime Porte elle-même qui s'est chargée de l'intermède comique. Nous publions la circulaire que le ministère ottoman vient d'adresser aux cabinets européens pour leur dénoncer la conduite de la France envers l'Hafévinès Mohamed-Sadok et les intéressants pillards des bords de la Medjerda: il paraît difficile, dans un document diplomatique, de se rendre plus ridicule que ne le fait ici S. Exc. Assim-pacha.

Nous ne relèverons pas cette plaisante affirmation des "droits incontestables" du sultan sur un pays dont le chef héréditaire et souverain se transforme subitement en un simple "pacha." C'est en 1684 que la Tunisie a chassé son gouverneur turc pour se déclarer des chefs indépendants, et ceux-ci, dès l'année suivante, concluaient avec la France, sans aucun souci de Constantinople, un traité connu sous le nom de "capitulation." Depuis cinquante ans surtout, depuis notre établissement à Alger, la France n'a jamais toléré la moindre acte de suzeraineté de la Porte sur notre voisin. Les droits incontestables du sultan de Stamboul sur la Tunisie sont donc à peu près pareils à ceux que la reine Victoria peut avoir sur notre pays en vertu du titre de "reine de France," qu'elle porte aussi bien que ses prédécesseurs, ou pareils aux droits que le roi d'Italie pourrait faire valoir en Orient en sa qualité de "roi de Chypre et de Jérusalem."

Si la circulaire d'Assim-pacha devait être prise comme l'expression des convoitises turques, elle serait donc parfaitement burlesque. Molière y eût trouvé quelques bons traits pour l'investiture de son mamamouchi. Mais cette pièce a un tout autre sens. La Porte, en effet, n'a pas le moindre espoir ni le moindre désir de venir à l'aide de Mohamed-es-Sadok ou de son ministre Mustapha. Elle se soucie des Kroumirs comme des Bassoutos ou des Cazanques. Mais les circonstances actuelles lui fournissent une occasion inespérée de prendre une attitude insolente envers l'Europe entière et par conséquent de se venger du protectorat qu'elle se voit forcée de subir et qui, hier, lui arrachait une cession de territoire en vertu du traité de Berlin. Voilà le vrai sens de cette circulaire où, tout est mensonger, sauf l'ironie avec laquelle les hommes du Divan "se demandent si une justice immuable sert toujours de guide aux cabinets européens." Car la justice immuable, paraît-il, exigeait que la France se laissât jouer par les intrigants du Bardo : lorsqu'elle fait la police sur ses frontières, elle abuse "du droit du plus fort." Ainsi le déclarent les ministres ottomans; et c'est uniquement pour le plaisir de débiter ces impertinences qu'ils ont pris la plume.

Ils oublient, ces nobles défenseurs du droit, que le traité de Berlin, invoqué maladroitement par eux, ils ne cessent de le violer dans sa clause essentielle en refusant toute réforme de leur administration et toute garantie contre leur détestable arbitraire. Ils oublient aussi, ces fiers champions des droits incontestables de leur seigneur et maître, que s'il lui reste des territoires en Europe et s'il n'a pas été refoulé au delà de la mer de Marmara, il le doit uniquement à cette Europe qu'il morigène maintenant avec tant d'esprit. Son empire et lui n'existent que par la bienveillance de ceux dont il conteste si aigrement les sentiments de justice immuable.

A ce langage puéril l'Europe a répondu, comme elle le devait, par un silence significatif. Nous espérons bien que la France, visée tout particulièrement dans cette ironie inoyrable, ne s'abaissera pas non plus à discuter ni à réfuter. D'un un papier dont il est inutile même d'accuser réception. S'il a le malheur d'encourager le bey dans sa résistance, tant pis pour le bey. Nous n'avons affaire qu'à lui aussi longtemps que la Porte n'invoie à son secours que des circulaires impuissantes. Elle est bien que le jour où elle ferait mine d'expédier ses vaisseaux à la Goulette, la République ne les laisserait pas plus approcher que ne l'ont fait en cas semblable Louis-Philippe et Napoléon III. Mais il ne peut que des manifestations de ce genre adressées d'avance Mohamed-es-Sadok: elles seront alors pour conséquence une nouvelle marche en avant de notre armée et de notre flotte. Les ministres du sultan ne méritent pas d'autre réponse.

Mais c'est vient qu'on se permette à l'égard de la France, à Tunis comme à Constantinople, une attitude aussi pleine de défi ? Evidemment d'une très-fausse appréciation de notre puissance, de notre énergie, de notre correspondance. On nous a cru aussi faibles qu'après nous désastres et en même temps décidés à subir toute avanie sans broncher. On se sert grossièrement trompé. L'erreur toutefois s'explique. Nous avons déclaré peut-être, dans les journaux et dans le Parlement, un peu plus souvent qu'il n'était nécessaire et avec une insistance incompréhensible, que nous voulions la paix, la paix sans épithète, la paix, semblait-il, sans condition, la paix à tout prix, on peut s'en faut. Ne prodiguons plus, à l'avenir, ces manifestations pacifiques. Elles ont leur inconvénient.

Aux grandes puissances elles n'apprennent rien : il se trouve à leur tête des hommes intelligents, parfaitement renseignés, qui comprennent, sans qu'on le renasse, qu'une démocratie et l'on travaille comme chez nous ne peut être un voisin inoffensif et belliqueux. Mais les petits, les faibles, jugeant de nous d'après eux-mêmes, s'imaginent qu'on ne saurait tenir un langage excessivement conciliant que si l'on a peur. Et sur le champ l'envie leur prend de se montrer arrogants envers ce grand qui paraît disposé à tout supporter. Ils en font tant, qu'à la fin le grand se voit forcé, malgré qu'il en ait, de leur donner une correction. Il a mille fois raison : mais s'il avait pris un air un peu moins débonnaire, il se serait probablement épargné l'ennui de se commettre avec ces impertinents.

Quoi qu'il en soit, ceux-ci agiront sagement en se tenant pour avertis que notre patience a des limites et que lorsqu'on nous oblige à châtier nous avons la main prompte et suffisamment lourde.

On peut se procurer des billets pour places réservées au concert de Gottschalk, chez Grunewald, au prix de 50 et 75 cents. Le jeune Maurice jouera du violon.

Déballages.—Il y a toujours du nos vous dans les déballages de grandes maisons et les acheteurs n'ont alors qu'un embarras: celui d'un choix mais c'est un embarras agréable.

Nous prenons plaisir à enregistrer les noms de quelques articles qui vient être offerts en vente, à l'Etoile Rouge: ceinture, pins en cheveux, pour dames, COUPS NOUVELLE, pantoufles unies avec TALONS AMERICAINS et avec talons LOUIS XV, bottines et pantoufles blanches pour filles, souliers DORÉS et ARGENTÉS pour enfants, pantoufles DORÉES pour bébés, pantoufles bronzes, bleues et noires, pour bébés. Bottes à boutons, ENVIRON DIX GENRES NOUVEAUX. Nous prenons plaisir à rappeler aux dames que tout souliers vendu à l'Etoile Rouge porte le cachet original de la parfaite élégance. Tous les articles, de premier ordre, sont fabriqués spécialement pour la maison.

Appréciation d'un Révérend.

Le Rev. G. A. Hervy, D. D. de l'Université de Howard, de Washington, a adressé la lettre suivante à MM. H. H. Warner & Co., de Rochester New York:

Messieurs, je prends plaisir à certifier que je connais depuis deux ans le remède connu de Warner intitulé : le "Safe Kidney and Liver Cure," et que je connais aussi de remarquable et salutaires de ses propriétés invisibles et efficaces. Ce remède est en ville. Dernièrement de quelques-uns des malades, qui étaient les plus désespérés et arrivés déjà presque à leur dernière heure, et qui avaient été abandonnés par les docteurs des deux écoles, la prompte et vigoureuse guérison par ce remède m'a paru vraiment miraculeuse. Je suis convaincu que pour les maladies de Bright à quelque degré qu'elles soient arrivées il n'y a pas de remède qui puisse être mis en concurrence avec celui de Warner.

Respectueusement votre,

G. A. HARVEY.

Fort Espagnol.—Vendredi soir, le jeune Dangremont exécutera les premières pièces de son répertoire pour un instrument enchanté. Le concert commencera à 8 heures. Admission 50 et 25 cents.

Nouvelles Télégraphiques.

Déclaration de M. Barthélemy Saint-Hilaire.

Paris, 22 mai.—M. Barthélemy Saint-Hilaire, ministre des affaires étrangères, a assisté hier, à la première réunion de la commission de la chambre sur le traité tunisien. Il a dit que la Porte s'était résignée à la nouvelle situation et avait abandonné l'idée d'envoyer des troupes à Tripoli. En réponse à des questions il a dit que la France songeait à réorganiser les finances tunisiennes et qu'elle occupait certains points autour du pays des Kroumirs.

L'occupation de Mateur.

Bizerte, 22 mai. — Les montagnards des environs de Mateur sont très mécontents. On croit qu'ils en viennent de reprendre Mateur.

Le traité franco-tunisien et l'Angleterre.

On mande par le câble au *World* :

Londres, 21 mai—L'effort tenté en Angleterre, principalement par les tories, pour provoquer une manifestation contre la France à propos des affaires de Tunis, est resté infructueux. Les Anglais se soucient fort peu de Tunis, et trouvent juste que la France fasse dans le nord de l'Afrique ce que l'Angleterre a fait dans le sud. Les journaux de Londres sont exprimé une grande indignation au sujet de la réponse des journaux de Paris signifiant à peu près ceci: "Mêlez-vous de vos affaires," mais les masses attachent une grande valeur à la bonne entente qui a existé depuis si longtemps entre les deux pays.

Tentative de révolte dans la prison de la Goulette.

Une dépêche de Londres, 21 mai, reçue par le *World*, dit qu'une révolte sérieuse dans la prison de la Goulette n'a pu être prévenue qu'avec beaucoup de difficulté. Un soulèvement général devait été préparé, mais le complot a été découvert à temps et des précautions ont été prises pour le réprimer.

Maurice Dangremont est un artiste consommé. C'est un Sarasé ; c'est un Paganini. On peut l'entendre vendredi soir au Fort Espagnol à 50 et 25 cents. Plaisir suprême à tout mortel. Billets chez Grunewald.

Le port de St-Nazaire.

On a inauguré avec une certaine solennité l'ouverture des bassins creusés à St-Nazaire. Le président Grévy avait promis d'assister à cette fête, mais il a été retenu à Paris par les exigences de la situation politique. Il a été remplacé par le ministre des travaux publics qui a prononcé un grand discours. Voici quelques détails sur ce grand travail qui fait de St-Nazaire, village ignoré il y a quelques années, un des ports les plus remarquables de la France :

Après six années de travail dans le vase—travail souvent dangereux pour l'intégrité des ouvriers et des conducteurs des pompes et chaussées—le fameux bassin de Penhoët dont le bâtiste la Bretagne parlait et que toute la Tourraine attendait, a été enfin ouvert aux navires.

Il est parallèle à la Loire, qui disparaît dans la mer, non loin de là. Son développement a coûté quinze millions au ministère, pour le repos de l'âme de feu JEAN MARIE OUSSET. Les parents, amis et connaissances sont priés d'y assister.

25 mai—2f De la part de sa mère.

Société Française de Bienfaisance et d'Assistance Mutuelle de la Nouvelle-Orléans.

MM. les Sociétaires sont notifiés que le règlement de la Fête qui a eu lieu dimanche dernier, se fera à l'après VENDREDI prochain, 27 du courant, à 7 1/2 heures du soir.

Les personnes qui ont des cartes en leur possession voudront bien les faire parvenir à la direction, attendu que toute carte non rapportée le cinq-du jour, sera considérée comme vendue.

Par ordre de la Direction,

L. SIMON, Secrétaire.

N. B.—Les porteurs des numéros 1997 et 2370 voudront se présenter à l'imprimerie Chartres et Conti, 85, pour la livraison de leur prix.

L. SIMON, Secrétaire.

26mai—2f

Aux Vétérans de 1812, 14 et 15.

Camarades—Vous êtes respectueusement invités par le "Jeu A. Meyer" Fort No 1, à aller à votre vieux champ de bataille, DIMANCHE, 29 mai 1881, pour participer à la décoration des tombeaux des soldats de l'Union. Vous vendrez bien vous réunir tous à la Douane à 1 heure de l'après-midi, pour vous rendre ensuite à bord du steamer Robt. E. Lee. Vous savez qui est leur indigne les portement, on en fourmire. Le départ de l'annexe, à ceux qui n'en ont pas. Le voyage, aller et retour, est gratuit.

Par ordre du président,

L. BOUILLE, secrétaire par intérim.

26 mai—4f.

Salle de la Compagnie de Pompe à vapeur St-Bernard No 1.—Dédié hier, 25 mai 1881.—Les officiers et les membres de cette Compagnie sont notifiés qu'un meeting spécial aura lieu SAMEDI, le 28 courant, à 7 heures du soir, dans le but d'obtenir un règlement de la Compagnie. Vous billet non rendu au dit meeting sera considéré vous et de perdu de droit des bénéfices.

Le plus grande ponctualité est requise.

Par ordre de

J. N. AUGUSTIN, Président.

F. D. SOUBAS, Secrétaire.

26 mai—2f.

Association coopérative et d'assistance mutuelle des Lettres.—Le comité chargé des préparatifs du grand grand festival que l'Association doit donner, le 5 juin, à Oakland Park, vendre samedi, 28 du courant, au Parc et donne le privilège de tenir la buvette, le restaurant, etc.

26 mai—2 f.

Bureau de la Compagnie d'Assurances des Marchands, No 104 rue du Canal, Nlle-Orléans, 24 mai 1881.—La répartition intérimaire du dividende trimestriel de deux et demi pour cent sur le fonds capital de cette Compagnie sera fait et payable le premier juin prochain.

Le livre de transfert sera fermé à partir du 24 mai courant jusqu'au 1er juin 1881.

G. W. MOTT, Secrétaire.

25 mai—

Consulat de France à la Nlle-Orléans.

COMMISSION DES RECLAMATIONS FRANCO-AMERICAINES.

Avis aux Réclamants Français ou à leurs Héritiers.

La Commission des Réclamations Franco-Américaine prolonge plusieurs centaines de dossiers qui n'ont pu encore être réunis ou corrigés en "memorials" dans la forme prescrite par les règlements de la Commission.

L'argent du gouvernement repoulle aux intéressés que, seuls, d'après les dits règlements, ils ont qualité pour remplir la formalité indispensable de la présentation de leurs réclamations, et de leur en faire le remboursement. Les absentéistes ne peuvent les remplacer et cette omission leur nuit.

Ils sont, en conséquence, instamment priés de prendre des derniers délais qui leur sont accordés pour se mettre en règle. Passé leurs réclamations seront forcément laissées de côté. Les délais expirent le 23 Juin; mais ils peuvent être prolongés de trois mois par décisions spéciales des commissaires, si de juges mettre de retard sont venus.

Les réglements peuvent être consultés dans tous les postes subalternes. Tout intéressé en recevra, sur sa demande, un exemplaire.

L'agent de la République Française,

PAUL DEVARDIN.

1518 H Street N. W.
WASHINGTON, D. C.
May 18th, 1881.

Pour copie conforme :

La Nlle-Orléans, le 23 Mai 1881.

Le Consul,

VICOMTE PAUL D'ARIAC.

25mai—2f FP

Commission Franco-Américaine.

W. H. HUNT, Agent.

Réclamations Préparées et Réclamations Conflictives devant la dite Commission.

Les Réclamants sont priés de se renseigner, à la bureau de No 2, rue Carondelet, chambre 11, Nouvelle-Orléans, où sont les papiers et documents originaux provenant de feu M. Augusto Rey.

Bureau à Washington, D. C. 1424, New York Avenue. 25 mai—15f

WM. E. MURPHY, AVOCAT,

A L'ENCOGNURE DES RUES DOUANE ET ROYALE.

Consultations de 9 à 2 heures, en Français et en anglais.

dim—FF

Avis.

CHARLES TROUILLY
No 120 rue du Canal,
Salon Hygiénique pour la coupe de cheveux des enfants.

A dater de ce jour : Les prix sont réduits à 25 cents la coupe pour dames, $1 00.

Fabrique de perruques et toupets et toutes pièces de travail en cheveux.

J mai—1mDVS

La jeunesse de M. de Bismarck.

—Une anecdote sur M. de Bismarck, qui vient d'entrer, il y a quelques jours, dans sa soixante-septième année :

En 1840. la fille d'un gentilhomme saxonne vint à passer par Berlin, escortée d'une gouvernante. Son père l'avait recommandée à l'un de ses neveux, étudiant à l'Université de cette ville, mais qu'il avait oublié de la famille ne connaissait de vue.

Un jeune homme se présente à l'hôtel, se fait pendant trois jours le cicerone des deux dames, les conduit aux musées, aux théâtres, et se montre fort galant. Et les conduisant deux jours après aux messageries, il dit à la demoiselle : "Maintenant, chère cousine, laissez-moi vous avouer une chose: votre vrai cousin est en ce moment à quarante lieues d'ici, et il m'a prié de le remplacer; je m'appelle le baron de Bismarck.

Depuis lors, la jeune Saxonne s'est mariée, le jeune étudiant est devenu comte, puis prince de Bismarck et chancelier de l'empire d'Allemagne.

Durant ces derniers temps, il reçut la visite d'une dame, une étrangère passant par Berlin, où elle n'était pas venue depuis quarante ans : "Je suis, dit-elle au prince, Mlle X..."

Le prince se souvint du passé, et se confondit en remerciements auprès de sa visiteuse étonnée :

—C'est grâce à vous, dit-il, que j'ai vécu heureux. Vous, à la requête des Petites Soeurs des Pauvres, nous avons aujourd'hui, à 2 1/2 h. P. M., à leur Asile, tiré la loterie de la soirée No 101 rue Adam et que le No 796 a gagné.

Le porteur de ce billet est requis de se faire connaître aux Frères P. E. Thierard, à son cabinet d'avocat, No 54 rue du Camp.

Nlle Orléans, ce 23 mai 1881.

PAUL E. THIERARD,
ALF. ISAAC'ON,
L. LAFARGUE.

24 mai—3f

QUINZIÈME ETAT DE SITUATION ANNUEL

—DE LA—

COMPAGNIE D'ASSURANCES FACTORS AND TRADERS,

37.....Rue Carondelet.....37

NOUVELLE-ORLEANS, 15 mai 1881.

Les Directeurs, conformément à la Charte de cette Compagnie, publient l'exposé suivant des affaires de cette et pendant l'année finissant le 30 avril 1881 :

PRIMES DE L'ANNÉE.

Sur les risques d'incendie	$280,659 92
Sur les risques de rivière	150,077 13
Sur les risques mar.	106,222 06
	$537,960 13
A déduire les primes non échues 1880	$95,262 00
Primes rendues	10,237 53
	$105,499 53
Gain sur les primes net	$432,460 60

PERTES PAYÉES.

Sur les risques d'incendie	$41,066 62
Sur les risques de rivière	116,169 46
Sur les risques mar.	34,305 12
	$192,513 20
A ajouter—	
Réassurances	62,522 21
Dues à Etats et de ville	54,983 50
Dues à la Compagnie de la N. O.	18,864 62
Dépenses générales	6,095 96
Frais	46,182 21
Profits et pertes	6,066 81
	$330,475 21
Balance	$99,985 39
Intérêts, commissions et épargnes nettes	77,109 20
Profits net	$176,794 59
A déduire le premier intérêt semi-annuel de 5 pour cent payé, et le second de 5 pour cent dû maintenant	100,000 00
Réserve pour les pertes non réglées et non acquittées	44,704 58
	23,686 00
Balance à diviser	$34,168 50

La Compagnie possède l'actif suivant :

ACTIF.

Comptant en caisse	$142,886 71
Comptes à collecter	112,511 69
Comptes à recevoir sur assurances	319,716 75
Comptes à recevoir sur primes	6,062 81
Actions de banques et autres valeurs	194,486 00
Bons de ville et de paroisse, Bons d'union des chemins de fer de ville, valeur sur le marché	13,800 00
Bons de S. U. 4 pour cent, valeur sur le marché	145,475 00
Bons de chemins de fer de ville, valeur sur le marché	152,067 00
Propriétés foncières	81,600 00
	$1,130,027 94

Ce qui précède est une copie exacte des livres de la Compagnie.

EDWD. A. FALPERT, Président.
THOS. F. WALKER, Secrétaire.

ETAT DE LA TOUSSAINT, PAROISSE D'ORLEANS, Ville de la Nouvelle-Orléans.

Assurément fait signé pardevant moi, ce dix-neuvième jour de mai 1881.

ED. IVY, Notaire.

A une réunion du Conseil des Directeurs, tenue le même courant, il a été résolu de payer sur les dommages du vu intérêt semi-annuel de CINQ POUR CENT jusqu'au 30 avril 1881, faisant 10 pour cent par an sur le fonds capital de la Compagnie, et un dividende complement de 15 pour cent aux actionnaires, ce qui ne laisse le sum de $149,906 50 de notre primes de participation net pour l'année finissant le trente avril 1881.

E. A. FALPERT, Président.
JOHN CHAFFE, Vice-Président.
THOS. F. WALKER, Secrétaire.

DIRECTEURS.

John I. Kohlr	L. C. Jurey
John Chaffe	Wm. Hartwell
Richard Milliken	C. J. Leeds
Saml Friedlander	A. M. Eichhorn
E. M. Walmsley	Jacob Staub
A. H. M. Y.	A. Brisbe
T. Lyd Lyon	G. W. Santell
Samuel H. Boyd	Wm. Cunningham
Wm. J. Behan	Jos. J. Adams
R. F. Robinson	R. T. Buckner
Chas. Jonas	Henry Jenkins
A. T. Jenks	Chas. E. Mack
	Wm. A. Guyn

24mai—1m

LA MEILLEURE MARCHÉ.

LA MEILLEURE MARCHE.

Des grandes Excursions faites aux

JETÉES,

Aller et retour, seulement 25.00.

Excursions régulièrement de premier ordre sous les auspices du club bien connu de

JUNIATA SOCIAL CLUB.

Le Steamer Robert E. Lee, commandé par le Capt. John W. Cannon, a été retenu pour faire cette agréable excursion.

Les Dimanches 29 mai et 4 juin 1881.

Des rafraîchissements et des repas seront servis à bord du bateau par un restaurateur à bien donner de la vie. Le corps de musique "Crescent City" a été engagé pour la circonstance; et le club Social J'aime à ne rien devant aucune dépense pour que l'excursion soit agréable et agréable.

Cette excursion était la meilleure marché qui ait jamais faite aux jetées, il sera fourni une occasion aux étrangers visitant notre ville ainsi qu'à nos citoyens, de voir les jetées et de jouir de la promenade la plus agréable de ce genre qui se soit jamais faite.

Billets en vente dans tous les principaux magasins de la ville et sur le bateau le matin de jour de l'excursion. Les personnes et les familles désirant passer le reste de cette excursion, sont invitées à se procurer leurs billets le plus tôt possible attendu que le nombre en est limité.

Les bateaux à vapeur "Robt. E. Lee" partira de la rue du Canal le dimanche matin, 29 juin 1881, à 8 heures et sera de retour en ville à 10 heures du soir. Ne pas oublier de prendre le bateau de l'excursion sera vendu à un autre jour. Le bateau s'arrêtera aux Casernes à la Pointe-à-la-Hache pour prendre des excursionnistes. Prix du dîner, 75c; du souper, 50c.

21mai en 5 juin.

Avis.

A VANT fait le n°dure de mon magasin de la rue de Chartres No 110, je serais charmée de revoir mes hôtes et le public en général, dans mon établissement de la Métiers Mécanique, au coin du rue Camp et Poydras.

MRS JOHN GAUCHE.

23 mai—7f

M. J. SAGET.

Armurier et Inventeur de nouveaux patentes.

A Prévoir d'informer à en remboursé ellemêmes de vous ; qu'il vient de recevoir de la Belgique et Angleterre un assortiment complet de toute espèce d'armes de chasse et de tir, Carabines, Monte Christo pour plomb et balles, sans vis à pointer.

Quelque artificiaux à répétition de sa dernière invention, et de perfection, tirant de 20 à 25 coups, une véritable merveille, convenant comme de fusils à deux coups à très longue portée, 100 mètres et autres jusqu'à 1000 mètres, et J. Saget qui le fait, ne vous en a pas trouvé.

10,000 chemises, nouveaux modèles, deux qualités en satin.

Avis dans ses marchands et habitants de la campagne qui voulant acheter à très bon marché.

M. J. Saget fait aussi des réparations à des prix très modiques, selon la valeur des armes qu'on lui aura confiées.

Il fait aussi les échanges très avantageux pour le client.

J. SAGET,
No 126 rue de Chartres.
Canal—1m—MDV Coupe Rue Aigre et Moderne.

Bureau du New Louisiana Jockey Club.

No 104 rue du Canal.

Nlle-Orléans, 25 mai 1881.

Les membres du New Louisiana Jockey Club sont par le présent notifiés qu'une promenade-concert et danse seront données le MERCREDI, 1er juin 1881, exclusivement pour les membres et les dames invitées; et qu'il sera de plus notifié que les voitures ne seront pas admises sur les terrains du club.

G. W. MOTT, Secrétaire.

25mai—2f 1er juin

MARTIAL CROTTES,

No 61 rue Bourbon.

A l'honneur de porter à la connaissance de MM. les tailleurs et de nos clients en général, qu'il vient de recevoir de Paris un très grand choix d'échantillons en cashmire nouveauté pour pantalons et pour suits.

Ces échantillons représentent tout ce que le monde a de plus récent, comme dispositions, nuances, comme qualités.

Sur le point de partir pour Paris, M. Martial Crottes appelle l'attention et invite respectueusement nos amis et les tailleurs à venir faire leur choix et à lui confier leurs commandes. Ils y trouveront, ayant sous les yeux les dernières nouveautés, facilité dans leur choix pour le goût de leur clientèle, en même temps qu'avantage et profit. Les commandes données seront ponctuellement exécutées et expédiées en temps opportun.

23 mai—2f, 24, 25, 26.

Avis.

A tous ceux que cela peut concerner nous soussignés que, à la requête des Petites Soeurs des Pauvres, nous avons aujourd'hui, à 2 1/2 h. P. M., à leur Asile, tiré la loterie de la soirée No 101 rue Adam et que le No 796 a gagné.

Le porteur de ce billet est requis de se faire connaître aux Frères P. E. Thierard, à son cabinet d'avocat, No 54 rue du Camp.

Nlle Orléans, ce 23 mai 1881.

PAUL E. THIERARD,
ALF. ISAAC'ON,
L. LAFARGUE.

24 mai—3f

QUINZIÈME ETAT DE SITUATION ANNUEL

—DE LA—

COMPAGNIE D'ASSURANCES FACTORS AND TRADERS,

37.....Rue Carondelet.....37

NOUVELLE-ORLEANS, 15 mai 1881.

Les Directeurs, conformément à la Charte de cette Compagnie, publient l'exposé suivant des affaires de cette et pendant l'année finissant le 30 avril 1881 :

PRIMES DE L'ANNÉE.

Sur les risques d'incendie	$280,659 92
Sur les risques de rivière	150,077 13
Sur les risques mar.	106,222 06
	$537,960 13
A déduire les primes non échues 1880	$95,262 00
Primes rendues	10,237 53
	$105,499 53
Gain sur les primes net	$432,460 60

PERTES PAYÉES.

Sur les risques d'incendie	$41,066 62
Sur les risques de rivière	116,169 46
Sur les risques mar.	34,305 12
	$192,513 20
A ajouter—	
Réassurances	62,522 21
Dues à Etats et de ville	54,983 50
Dues à la Compagnie de la N. O.	18,864 62
Dépenses générales	6,095 96
Frais	46,182 21
Profits et pertes	6,066 81
	$330,475 21
Balance	$99,985 39
Intérêts, commissions et épargnes nettes	77,109 20
Profits net	$176,794 59
A déduire le premier intérêt semi-annuel de 5 pour cent payé, et le second de 5 pour cent dû maintenant	100,000 00
Réserve pour les pertes non réglées et non acquittées	44,704 58
	23,686 00
Balance à diviser	$34,168 50

La Compagnie possède l'actif suivant :

ACTIF.

Comptant en caisse	$142,886 71
Comptes à collecter	112,511 69
Comptes à recevoir sur assurances	319,716 75
Comptes à recevoir sur primes	6,062 81
Actions de banques et autres valeurs	194,486 00
Bons de ville et de paroisse, Bons d'union des chemins de fer de ville, valeur sur le marché	13,800 00
Bons de S. U. 4 pour cent, valeur sur le marché	145,475 00
Bons de chemins de fer de ville, valeur sur le marché	152,067 00
Propriétés foncières	81,600 00
	$1,130,027 94

Ce qui précède est une copie exacte des livres de la Compagnie.

EDWD. A. FALPERT, Président.
THOS. F. WALKER, Secrétaire.

ETAT DE LA TOUSSAINT, PAROISSE D'ORLEANS, Ville de la Nouvelle-Orléans.

Assurément fait signé pardevant moi, ce dix-neuvième jour de mai 1881.

ED. IVY, Notaire.

A une réunion du Conseil des Directeurs, tenue le même courant, il a été résolu de payer sur les dommages du vu intérêt semi-annuel de CINQ POUR CENT jusqu'au 30 avril 1881, faisant 10 pour cent par an sur le fonds capital de la Compagnie, et un dividende complement de 15 pour cent aux actionnaires, ce qui ne laisse le sum de $149,906 50 de notre primes de participation net pour l'année finissant le trente avril 1881.

E. A. FALPERT, Président.
JOHN CHAFFE, Vice-Président.
THOS. F. WALKER, Secrétaire.

DIRECTEURS.

John I. Kohlr	L. C. Jurey
John Chaffe	Wm. Hartwell
Richard Milliken	C. J. Leeds
Saml Friedlander	A. M. Eichhorn
E. M. Walmsley	Jacob Staub
A. H. M. Y.	A. Brisbe
T. Lyd Lyon	G. W. Santell
Samuel H. Boyd	Wm. Cunningham
Wm. J. Behan	Jos. J. Adams
R. F. Robinson	R. T. Buckner
Chas. Jonas	Henry Jenkins
A. T. Jenks	Ch